

et avoir fait le saut avant d'arriver à l'échallier. Certains honorables messieurs dans cette Chambre devraient se montrer un peu plus modérés et raisonnables dans leurs exigences, et ne pas perdre de vue les faits. On dira, peut-être—et l'honorable chef de la gauche du Sénat l'a dit déjà—que sir Charles Tupper avait garanti au chef du gouvernement l'appui de la gauche. La chose est vraie, bien que cette offre ait été accompagnée de circonstances particulières dont il faut aussi tenir compte. Une chose très singulière, c'est que la dépêche que l'honorable chef de la gauche des communes a adressée de la Nouvelle-Ecosse au premier ministre avait été publiée dans le *Star* de Montréal, quelques jours auparavant. Ce n'est pas la manière dont les gentilshommes agissent ordinairement les uns envers les autres. Il est évident que le principal objet du chef de la gauche des communes, en adressant ce télégramme au premier ministre pour lui offrir l'appui de la gauche s'il envoyait un contingent de troupes en Afrique, était plutôt de faire du capital politique au bénéfice de son parti et au préjudice du gouvernement, que d'assurer son appui au gouvernement.

L'honorable M. CLEWOW : Le fait que vous venez de signaler ne doit-il pas être attribué à la compagnie du télégraphe ?

L'honorable M. POWER : Je l'ignore ; mais le fait est que l'honorable chef de la gauche n'a pas d'abord adressé sa dépêche au premier ministre.

L'honorable M. FERGUSON : Il l'a fait.

L'honorable M. POWER : Pardon ; mais on dit aussi que deux dépêches ont été adressées simultanément par le chef de la gauche des communes. L'une d'elles a été reçue par le *Star* de Montréal, et l'autre n'est pas arrivée dans le même temps au premier ministre. Le chef de la gauche des communes aurait pu adresser d'abord son télégramme au premier ministre et en informer ensuite le *Star*.

L'honorable M. PRIMROSE : Où était alors le premier ministre ?

L'honorable M. SCOTT (secrétaire d'Etat) : A Ottawa, je crois.

L'honorable M. FERGUSON : Le chef de la gauche des communes a parlé publiquement de ce télégramme devant une assem-

blée publique, à Yarmouth, et le correspondant du *Star* a télégraphié à ce dernier le compte rendu du discours du chef de la gauche.

L'honorable M. POWER : Le télégramme fut d'abord adressé au *Star* de Montréal par l'honorable chef de la gauche, et je suis en état de l'affirmer.

L'honorable M. CLEWOW : Je ne comprends pas la chose de cette manière.

L'honorable M. POWER : Quant à l'offre faite par le chef de la gauche des communes, je citerai un exemple que je devrais peut-être taire, mais qui nous met en état d'apprécier cette offre comme elle doit l'être. Le même chef de la gauche avait pareillement offert son appui et celui de tout son parti au gouvernement si ce dernier présentait une loi pour la construction d'un chemin de fer, à partir du lac Teslin jusqu'à la rivière Stikeen, et il n'a pas été capable de remplir sa promesse. Lorsque le parlement s'assembla, l'honorable chef de la gauche des Communes ne fut pas seulement incapable d'engager ses partisans à le suivre, ou à adhérer à l'engagement qu'il avait contracté ; mais il y renonça, lui-même, et combattit avec acharnement le projet de chemin de fer qu'il avait promis d'appuyer. Cet exemple fait comprendre que le premier ministre est manqué de sagesse en acceptant la nouvelle promesse du même chef—qui paraît n'être plus obéi par ses partisans.

L'honorable M. MACDONALD (C. A.) : L'honorable monsieur me permettra-t-il de lui donner les raisons de ce changement d'opinion ?

L'honorable M. POWER : Non. L'honorable monsieur serait-il, lui aussi, en état de lire dans la pensée d'autrui, comme peut le faire l'honorable sénateur de Marshfield ? Si l'honorable monsieur connaît les raisons qui servent de mobile au chef actuel de la gauche des communes, il est plus perspicace encore que je ne le croyais.

L'honorable M. MACDONALD (C. A.) : Je connais la raison.

L'honorable M. POWER : La ligne de conduite du premier ministre relativement à cette affaire, et telle qu'elle apparaît dans la correspondance soumise au parlement, est justement ce qu'elle devait être, comme je vais essayer de le faire voir. Quelle a été l'attitude prise par le premier ministre ? La